



BNP PARIBAS

Centre d'Affaires PROVENCE MEDITERRANEE ENTREPRISES
Immeuble le Corail
42, Boulevard de Dunkerque
13002 MARSEILLE

Certificat de dépositaire

BNP PARIBAS, Société Anonyme au capital de 2 294 954 818 euros, dont le siège social est à PARIS (75009), 16 Boulevard des Italiens, immatriculée sous le n° 662 042 449 - RCS PARIS - identifiant CE FR76662042449 - ORIAS n° 07 022 735, représentée par Philippe COLLET, Chargé d'Affaires Entreprises, soussigné,

Atteste par la présente :

- que le compte ouvert sur les livres de son Centre d'Affaires PROVENCE MEDITERRANEE ENTREPRISES au nom de la société par actions simplifiée en formation CARRIX, au capital de 1.000 (Mille) euros, dont le siège social est fixé Boulevard Jacques SAADE, 4, Quai d'Arenc à MARSEILLE Cedex 02 (13235), avec pour objet, en France et à l'étranger :
- L'acquisition, la propriété et la gestion de droits sociaux et valeurs mobilières, au moyen d'apports, achats, souscriptions, échanges, cessions et, de toute autre manière la prise de participation dans toutes sociétés, quel qu'en soit l'objet, et plus généralement la gestion d'un portefeuille de titres de participations ;
- Accessoirement, l'acquisition de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non, leur exploitation et leur gestion par location ou autrement, à l'exclusion de la vente ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

La Société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.

- est créateur de la somme de 1.000 (Mille) euros représentant l'intégralité du capital libéré de cette société;
- que cette somme est indisponible jusqu'à justification de l'immatriculation de ladite société au Registre du Commerce et des Sociétés;
- qu'elle est en possession d'une liste comportant les nom, prénoms et domicile (ou dénomination, forme et siège social) des souscripteurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux.

Une photocopie de cette liste, certifiée conforme par ses soins, se trouve jointe à la présente attestation.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Marseille le 3 octobre 2025

Signature

